



Un différent avec l'opérateur orange facture solde de tout compte

Par **valun**, le **25/06/2012** à **11:03**

Bonjour,
suite après plusieurs ct avec cette société,j'ai réglé la somme due pour solde de tout compte en accord avec une opératrice et depuis plus d'un an je n'arrete pas de recevoir du courrier de la part d'un cabinet d'huissiers , cela dit j'ai téléphoné a plusieurs reprises a la société orange impossible d'avoir la meme personne pour le suivit de cette affaire les cts se croises sans aucunes réponses , de plus j'ai demandé a avoir un responsable impossible ,je n'ai recu aucun courrier de leur part répondant,a ceux que je leurs aient envoyées alors cher monsieur,madame que faire? en espérant de recevoir une réponse de votre part,recevez mes salutations distinguées et avec mes remerciements les plus sincères Mr valun

Par **alterego**, le **25/06/2012** à **12:47**

Bonjour,

Tomber sur des conseillers compétents est devenu depuis quelques années une véritable loterie, surtout ceux basés à l'étranger.
Il y en a, "bingo !", mais ils sont rares.

Manifestez votre mécontentement à

Monsieur Stéphane RICHARD
Directeur Général

France Telecom Orange
1 rue Nelson Mandela
94745 Arcueil Cedex

Expliquez clairement votre problème, faites lui part, en termes très courtois mais fermes, de votre mécontentement face à ce comportement indigne de l'opérateur historique qui vous obligerait à porter le litige, si il persistait et en l'absence de réponse, devant le Tribunal d'Instance.

Ampliation au Service Conso TSA 40012 - 59878 Lille Cedex 9.

Lettres RADAR bien entendu.

Un peu de patience, vous aurez satisfaction.

Cordialement

[citation]***Ces informations ne sauraient remplacer la consultation de votre Conseil habituel ou de tout autre professionnel du droit.***[/citation]